

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 17 décembre 2015

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 10 décembre 2015

Publié le 18 décembre 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 61

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

Membres présents :

M. François REBSAMEN	Mme Christine MARTIN	M. Patrick ORSOLA
M. Pierre PRIBETICH	Mme Lê Chinh AVENA	M. François NOWOTNY
M. Thierry FALCONNET	Mme Hélène ROY	Mme Florence LUCISANO
M. Patrick CHAUPUIS	M. Georges MAGLICA	M. Jean DUBUET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Chantal TROUWBORST	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Rémi DETANG	M. Joël MEKHANTAR	Mme Céline TONOT
Mme Catherine HERVIEU	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Jean-Yves PIAN	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Michel VERPILLOT
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUDEMMENT
M. Didier MARTIN	M. François HELIE	M. Dominique SARTOR
M. Michel ROTGER	Mme Chantal OUTHIER	Mme Lydie CHAMPION
M. Jean-Patrick MASSON	M. Emmanuel BICHOT	Mme Michèle LIEVREMONT
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
M. André GERVAIS	M. Hervé BRUYERE	M. Gilbert MENUT
Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean ESMONIN	Mme Noëlle CABBILLARD
M. Charles ROZOY	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER
M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT	M. Adrien GUENE.
Mme Stéphanie MODDE	Mme Louise BORSATO-MARIN	
Mme Françoise TENENBAUM	M. Louis LEGRAND	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Frédéric FAVERJON pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
M. Édouard CAVIN	M. Dominique GRIMPRET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
M. Gaston FOUCHERES	M. Benoît BORDAT pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Mme Sladana ZIVKOVIC
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Chantal OUTHIER
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Catherine VANDRIESESSE pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Corinne PIOMBINO pouvoir à M. Jean-Michel VERPILLOT
	M. Damien THIEULEUX pouvoir à M. Gilbert MENUT.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE

SATT Grand Est - Welience Agroalimentaire - Projet NLO - Demande de subvention

Welience agroalimentaire, dispositif de transfert et de valorisation technologique de la SATT Grand Est (Société d'Accélération de Transfert de Technologies), sollicite le soutien financier du Grand Dijon dans le cadre du projet « NLO » (Nouveaux Levains Oenologiques), labellisé par le pôle de compétitivité Vitagora.

Il s'agit du développement d'une activité de valorisation dans le domaine des levains œnologiques et cela à partir du laboratoire d'adossement, l'UMR PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques). Cela part du constat qu'il n'existe pas aujourd'hui de méthode optimale d'ensemencement de cuves avec des levures inféodées à un domaine viti-vinicole, alors que la demande de « levures de Domaine » s'exprime de plus en plus par les professionnels de la filière viticole.

Le projet consiste à mettre au point des levains œnologiques liquides commercialisables, issus des terroirs bourguignons et franc comtois, conditionnés dans un emballage adapté aux contraintes du vinificateur, produits en circuit court et compatibles avec les productions bio.

Les partenaires du projet sont les suivants :

- des entreprises : Centre Œnologique de Bourgogne (COEB) ; le Laboratoire Départemental d'Analyse du Jura (LDA 39) et AtoutPack (Dijon) ;
- des centres techniques : Welience Agroalimentaire et Bio-industriel, Welience PPB (Plateforme de Pré-développement en Biotechnologie) et Welience Oenologie ;
- un laboratoire de recherche : UMR PAM (Procédés Alimentaires et Microbiologiques).

A noter que ce projet a pu voir le jour, grâce à une étude de faisabilité déjà soutenue en 2014 par le Grand Dijon et qui a permis de franchir avec succès une première étape en levant les verrous technologiques. Il s'agit aujourd'hui de transférer les résultats obtenus depuis l'échelle du laboratoire jusqu'au développement de prototypes commerciaux.

Le plan de financement de cette action de mission d'intérêt économique général a été arrêté comme suit :

Partenaires	Montant sollicité	%
FEDER	31 841 €	15
Conseil régional de Bourgogne	39 200 €	19
Communauté Urbaine du Grand Dijon	12.000 €	6
Conseil Départemental 39	23 650 €	11
COEB	36 582 €	17
Autofinancement	65 840 €	32
Total	209 113 €	100

Considérant que cette structure de transfert de technologies représente à ce jour un élément important de développement de l'innovation dans le domaine agroalimentaire, et plus particulièrement dans celui viti-vinicole à Dijon, il est proposé de lui attribuer, une subvention de 12 000 €, conformément au budget prévisionnel ci-joint, avec un premier acompte de 50% à la notification de la délibération ; puis le versement du solde sur présentation d'un bilan final de ce projet tant financier que sur les résultats scientifiques et commerciaux.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à la SATT Grand Est, au titre du projet "NLO", une subvention de 12 000 € aux côtés de la région Bourgogne, du Département 39 et du Feder ;
- **de dire** que le versement de la subvention interviendra pour moitié après les formalités de dépôts en préfecture, le solde sur présentation d'un bilan final de ce projet tant financier que sur les résultats scientifiques et commerciaux ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les actes nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les sommes seront prélevées sur les budgets des exercices concernés.

SCRUTIN : POUR : 75 ABSTENTION : 0
 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0
DONT 14 PROCURATIONS